

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

ÉDITO

Le SDEL donne une nouvelle forme à son rapport d'activités, dont l'édition 2019 marque l'entrée dans sa dixième année d'existence.

Ce sont dix ans de collaboration entre les quatre Communes de l'Est lausannois, dix ans de réflexions sur l'évolution de notre territoire.

Comment s'adapter à la croissance prévue de la population et du nombre d'emplois, tout en conservant l'attractivité et la qualité de vie de nos communes ? Quelles propositions peuvent être mises en œuvre pour faciliter les déplacements, tout en préservant l'environnement ? Ces questions touchent à l'urbanisme, mais aussi et surtout à la mobilité, dont les réponses dépassent les frontières communales et doivent être coordonnées à l'échelle de l'agglomération.

Ce rapport fait la part belle à la mobilité, car c'est certainement l'enjeu principal que partagent nos Communes, en particulier avec les développements de la mobilité douce et de la capacité des transports publics.

Notre projet de bus « à haut niveau de service » (BHNS) entre dans une phase critique, celle du traitement des oppositions et des demandes de crédits en vue de sa réalisation. Les investissements nécessaires sont certes importants, mais une grande partie d'entre eux concerne un réaménagement qualitatif de l'espace public, afin d'être plus en phase avec les modes de déplacement actuels de la population.

Les Communes de l'Ouest lausannois viennent de voter les crédits pour la réalisation de leurs tronçons du BHNS, et le développement du projet avance bien

à Pully. Il faut donc espérer que cet axe important de transports publics garde sa cohérence globale et soit complété jusqu'à son extrémité est.

Le Comité directeur du SDEL vous souhaite une belle balade dans ce rapport, en anticipation de celles que vous ne manquerez pas de faire sur le terrain, à la découverte des points marquants de notre paysage, sur les neuf itinéraires thématiques qui seront inaugurés cette année.

GIL REICHEN
PRÉSIDENT DU COPIL ET SYNDIC DE PULLY



SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| Zoom sur la mobilité douce | 2-5 |
| L'Est à pied et à vélo, c'est possible! | 2 |
| D'est en ouest à vélo, sans jamais perdre le nord | 3 |
| Tous à l'Est! | 4 |
| Au bord du lac: tapis rouge pour les piétons et les cyclistes | 5 |
| Une charnière verte entre Corsy et La Conversion | 5 |
| Carte de l'Est lausannois | 6-7 |
| Qu'est-ce que le SDEL? | 8 |
| BHNS: en route pour la mobilité de demain | 9 |
| Le SDEL a 10 ans en 2020 | 9 |
| 2019 en un coup d'œil | 10 |
| Rapport de gestion | 11 |
| Jeux | 12 |

L'EST À PIED ET À VÉLO, C'EST POSSIBLE !

La toute nouvelle formule de notre rapport annuel met la mobilité douce à l'honneur. Fil rouge de nos activités en 2019, ce zoom thématique rassemble nos projets qui visent à rendre notre région plus accueillante pour les piétons et les cyclistes. Et au passage, plus durable.

Avec son territoire très urbanisé et ses pentes dignes d'une région alpine, l'Est lausannois constitue un véritable challenge pour le développement de la mobilité douce.

Alors, comment encourager la population à enfourcher son vélo et à enfiler ses chaussures de marche ? Le Schéma directeur de l'Est lausannois coordonne le partenariat entre les quatre communes du SDEL et le Canton. Ensemble, ils élaborent des projets pour convaincre les habitants de laisser leur voiture au garage et de choisir une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

Du côté de la petite reine, l'un de nos objectifs est d'encourager la population à l'emprunter davantage pour ses déplacements quotidiens. Grâce à une amélioration progressive des accès aux gares, la conciliation du vélo avec les transports en commun se verra à l'avenir grandement facilitée. De plus, les itinéraires vers les centres communaux, les centres-villes et autres points d'intérêt seront clarifiés grâce à la

pose de 850 panneaux directionnels dans l'ensemble de l'agglomération Lausanne-Morges [→ interview p. 3]. La route du lac, un axe déjà très parcouru par les cyclistes, sera quant à elle sécurisée au moyen de pistes cyclables dans les deux sens, et agrémentée de parkings à vélos pour celles et ceux qui souhaitent se rendre au bord du lac en deux roues.

La balade le long du Léman, d'ailleurs, offrira bientôt aux piétons des conditions optimales de déplacement [→ interview p. 5]. Les points de vue sur le lac seront sauvegardés, les cheminements améliorés pour devenir accessibles aux personnes à mobilité réduite, et les espaces de nature revalorisés. Et pour celles et ceux qui aiment prendre de la hauteur, neuf sentiers pédestres permettent désormais de sillonner la région de part et d'autre [→ p. 4]. Nous nous réjouissons de les inaugurer avec vous le samedi 3 octobre prochain !

Enfin, au centre de ce journal, une carte dévoile un panorama sur les projets actuels du SDEL et de ses communes [→ p. 6-7]. Elle retrace la nouvelle ligne

du bus à haut niveau de service (BHNS) [→ p. 9] ainsi que la petite dizaine de balades mentionnées ci-dessus. La carte permet également de situer les zones en développement, où des aménagements urbains sont en cours de planification ou ont été réalisés en 2019.

Le point commun entre tous ces projets ? Un modèle durable d'urbanisation appelé « ville des courtes distances ». Convaincus de la nécessité de repenser notre consommation énergétique et de préserver nos espaces verts, nous devons réinventer notre rapport aux territoires urbains et nos manières de les concevoir. Comment ? En créant des quartiers multifonctionnels, qui favorisent la marche et le cyclisme, et qui sont reliés par un réseau de transports publics dense et efficace. Depuis dix ans, nous nous engageons pour que ce modèle devienne une évidence dans l'Est lausannois. Et grâce à une collaboration forte, il devient petit à petit, projet par projet, une réalité.



D'EST EN OUEST À VÉLO, SANS JAMAIS PERDRE LE NORD

ENTRETIEN AVEC FABIAN SCHWAB, RESPONSABLE DU GUICHET VÉLO À L'ÉTAT DE VAUD

De Lutry à Morges, en passant par les rives du lac, notre région recèle de superbes itinéraires pour vélos. Encore faut-il savoir par où passer ! Pour orienter les cyclistes et faciliter leurs trajets quotidiens, les communes du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) ont entrepris d'équiper l'entier du territoire de l'agglomération de panneaux directionnels. En maître d'ouvrage délégué, le Canton de Vaud collabore étroitement avec les Schémas directeurs et les communes pour la réalisation de ce projet. À terme, ce sont plusieurs centaines d'écriteaux qui guideront les utilisateurs de la petite reine.



L'un des 850 panneaux directionnels fraîchement posés, ici à l'av. de Villardin à Pully. © SDEL

Comment ce projet de jalonnement est-il né ?

La Confédération a mis sur pied un programme pour encourager les agglomérations suisses à planifier et coordonner leurs infrastructures. Dans ce cadre, elle octroie des subventions aux communes pour des aménagements en matière de transports publics ou de mobilité douce par exemple. Pour obtenir ces subventions, le Canton et les communes doivent monter un projet qui est ensuite évalué par la Confédération.

En 2007, lors du premier projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), un nombre important de mesures en faveur de la mobilité douce a été présenté, dont le projet de jalonnement des itinéraires cyclables. La Confédération l'a accepté, et c'est ainsi qu'a débuté l'aventure. Cette subvention fédérale est par ailleurs complétée par une subvention cantonale, allouée dans le cadre de la Stratégie cantonale de promotion du vélo.

Et depuis, comment le projet a-t-il évolué ?

Il y a d'abord eu des phases d'études en 2012, puis en 2016, qui ont permis une planification à long terme. En effet, pour organiser l'implantation des écriteaux, il nous fallait prendre en compte les infrastructures existantes, mais aussi anticiper leur évolution. Ensuite, au-delà de ces aspects techniques, nous voulions connaître l'avis

des principaux intéressés, à savoir les cyclistes eux-mêmes. Pour ce faire, nous avons mandaté l'association Pro Vélo Lausanne. Ses membres, fervents utilisateurs du vélo, nous ont apporté leur expérience de terrain et leurs précieux conseils pour dessiner les itinéraires. Un bureau de génie civil a ensuite élaboré les plans de réalisation. Le plan d'attaque bien défini, nous avons débuté la pose des panneaux cette année. L'ensemble des parcours sera balisé d'ici à l'été 2020. Le jalonnement posé évoluera ensuite avec les nouvelles infrastructures créées par les communes et le Canton dans l'agglomération.

Justement, dites-nous-en plus sur ces panneaux.

Au total, 850 panneaux couleur bordeaux ponctueront quelque 175 kilomètres de route. Les itinéraires orienteront vers les principaux centres, c'est-à-dire Pully, Lausanne, Renens et Morges, mais aussi vers les hautes écoles, qui sont, à ce jour, les plus grands générateurs de trafic cycliste de l'agglomération. À cela s'ajoutent des indications d'itinéraire plus ciblées, comme Lausanne-Ouchy, Lausanne-Gare ou les centres communaux. Plus on s'approche de sa destination, plus les indications sont précises. Les directions sont de plus indiquées à chaque carrefour-clé, pour éviter de se tromper de chemin.

Quelles seront les améliorations pour les cyclistes ?

Ces jalonnements permettront de guider les cyclistes directement vers les points qui les intéressent. Le but est de pouvoir se rendre vers n'importe quel endroit de l'agglomération depuis n'importe quel point de départ, en suivant simplement les panneaux.

De plus, certains écriteaux indiquent aussi les temps de parcours. Nous espérons ainsi encourager les personnes qui ne se déplacent pas ou peu à vélo à emprunter davantage ce mode de transport. En effet, on surestime facilement le temps nécessaire pour faire les trajets à vélo, alors qu'en ville, c'est souvent plus rapide que la voiture ! En indiquant le temps de parcours, nous essayons de contrer ces idées reçues et de montrer que le vélo peut s'avérer très efficace, tout en entretenant la santé et en préservant l'environnement.

Le jalonnement s'étend sur 26 communes, comment pilote-t-on un projet d'une telle ampleur ?

L'une des particularités de ce projet est que les communes ont accepté de déléguer sa mise en œuvre au Canton, pour assurer sa cohérence sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Centraliser ainsi l'organisation a permis de faciliter les démarches, notamment pour les demandes de subventions. Les Schémas directeurs ont joué un rôle important, en permettant de limiter le nombre d'interlocuteurs tout en assurant le relais entre le Canton et les communes. Somme toute, une affaire qui roule !



Fabian Schwab © DGMR

TOUS À L'EST!

Qu'est-ce qui fait la particularité de l'Est lausannois ? Sans aucun doute la diversité de ses paysages : des pentes escarpées, des monts et vallons, des vignobles, mais aussi des forêts, des rivières et, bien sûr, de vastes dégagements sur les Alpes et le Léman. Ce paysage contrasté, naturel ou construit ne demandait qu'à être davantage mis en valeur. Les quatre municipalités de l'Est ont relevé le défi avec une démarche commune de valorisation de leur paysage. De l'étude stratégique menée entre 2014 et 2016 à la réalisation de balades thématiques et d'aménagements spécifiques, tour d'horizon d'une démarche fédératrice.

Cerner les atouts du paysage

À travers leur Schéma directeur, Pully, Lutry, Belmont-sur-Lausanne, Paudex œuvrent à un développement urbain concerté, tout en veillant à préserver l'authenticité de leur territoire. Dès lors, mettre en lumière les qualités paysagères et le caractère de ce patrimoine s'inscrit logiquement dans les missions du SDEL. En 2014, les communes de l'Est lausannois ont ainsi mandaté le bureau Verzone Woods Architectes pour mener une étude stratégique d'évolution du paysage afin d'en définir les axes majeurs.

Conduit en étroite collaboration avec le SDEL, ce diagnostic exhaustif a permis d'identifier les éléments constitutifs de l'Est lausannois : maillages vert (vignes, forêts, champs, prés, vergers, parcs et jardins), bleu (rives du lac et cours d'eau) et construit (espaces publics, bourgs et hameaux, habitations, infrastructures).

Ces jalons posés, le concept de valorisation paysagère a pu être élaboré : il s'appuie sur le tracé de neuf itinéraires de mobilité douce arpentant tout le territoire du SDEL [→ encadré ci-dessous et carte → p. 6-7]. Des itinéraires qui font honneur au panorama est-lausannois, et le rendent plus accessible à la population.

Sublimer les environs

Pour faciliter la mise en œuvre de ce concept de valorisation paysagère, les neuf balades ont été complétées dans des feuilles de route. Celles-ci répertorient, le long de chaque tracé, les sites qui pourraient faire l'objet d'interventions paysagères : l'aménagement d'un passage piéton, l'amélioration d'un accès, la création d'une passerelle ou encore la plantation de végétaux. Ces interventions potentielles revêtent diverses formes, de la pose d'un simple banc à la réfection d'une plage. Il en va de même pour le nombre de sites à réaménager, qui varie considérablement selon les itinéraires.

Les feuilles de route fonctionnent comme des lignes directrices pour accompagner les communes dans l'aménagement de leurs projets paysagers, même si certains sites ont parfois déjà fait l'objet d'études préalables. Le rapport final du concept de valorisation paysagère s'apparente en somme à un document de planification. Toutefois, à la différence d'un instrument de planification classique, il se veut un guide flexible et évolutif. Avec comme ambition de faire émerger une multitude d'initiatives communales pour magnifier les paysages est-lausannois.

Quarante-six kilomètres en poche

Bonne nouvelle pour les flâneurs : les neuf itinéraires élaborés grâce au concept de valorisation paysagère font l'objet d'un guide de poche. À chaque balade son thème – cours d'eau, rives du lac, bourgs et places ou sentiers champêtres – pour permettre aux promeneurs d'apprécier et d'apprivoiser les multiples facettes de l'Est lausannois. Les balades sillonnent les quatre communes en épousant la topographie complexe des pentes et vallons de la région.

Chaque page du guide est dédiée à la présentation d'une balade. On y trouve la carte du tracé ainsi que toutes les informations utiles pour préparer au mieux son expédition : profil de la balade, niveau de difficulté, longueur et durée moyenne du parcours, itinéraires alternatifs, arrêts de transports publics. Des pictogrammes indiquent les points de vue et lieux d'intérêt, à l'exemple des parcs, piscines, plages, places de jeux, monuments historiques et – plus insolite ! –, de menhirs du Néolithique.

Une fois sur le terrain ? Pas d'inquiétude, pour ne pas s'égarer au beau milieu des vignobles, un balisage à double sens orientera les promeneurs tout au long du tracé.



ÉTAT DES LIEUX DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS ET À VENIR

BELMONT-SUR-LAUSANNE

Angle du chemin de la Cure et de la route des Monts-de-Lavaux (RC 773c) : réaménagement du point de vue

PULLY

Bord du lac : aménagement d'une placette – mise en valeur du tilleul, nouveau revêtement, bancs et fontaine

Quai Milliquet : renouvellement de l'aire de jeux

Parc Guillemin : requalification de l'entrée nord

Rue de la Poste : requalification de la rue en zone 30, apaisement de la circulation, élargissement des trottoirs, plantations et mobilier urbain

Collège de Mallieu : requalification de l'entrée, plantations, installation de mobilier urbain et fontaine

Quartier des Boverattes : réaménagement de la rue, création de trottoirs, plantations et installation de mobilier urbain

Boulevard de la Forêt et terminus Val-Vert : création de trottoirs et bande cyclable, aires de repos avec mobilier urbain et fontaine, plantations

ZOOM

SUR LES NEUF BALADES

[→ voir carte p. 6-7]

1) Au bord du lac

Tour Haldimand – Quais de Lutry

2) Chemin de la Vuachère «Sur les traces du renard»

Praz-Séchaud – Tour Haldimand

3) Au fil de la Paudèze

Les Trois Chasseurs – Pully Plage

4) Au fil de la Lutrive

La Croix-sur-Lutry – Lutry Bourg

5) De parcs en places

Perraudettaz – Tour Bertholod

6) Entre belvédères et viaducs

Bossière – Parc du Liaudoz

7) Tour des hameaux

Chatruffe – Le Châtelard

8) Entre ville et champs

La Croix-sur-Lutry – La Rosiaz

9) Par monts et par vaux

Claie-aux-Moines – Bois de la Chenaula

AU BORD DU LAC: TAPIS ROUGE POUR LES PIÉTONS ET LES CYCLISTES

ENTRETIEN AVEC JESSALYNE SCHWARZ

Destination de balade par excellence, le bord du lac de Lutry, Paudex et Pully offre un panorama qui vaut le détour. Vous avez dit «détour»? Parlons-en justement! L'urbanisation allant bon train, les accès aux espaces verts ont tendance à se complexifier. Pour continuer à offrir un cadre de choix à une population croissante, le SDEL encourage le réaménagement des rives et de la route cantonale, un secteur qui a dû désormais être pensé dans sa globalité. Fin 2018, le SDEL a mandaté le bureau VWA, basé à Vevey, pour définir les grands principes de ces évolutions. Jessalynne Schwarz, géographe urbaniste, explique la mission qui leur a été confiée, à elle et ses collègues.

Votre bureau est chargé d'élaborer un concept d'aménagement intercommunal des rives du lac. Quels en sont les objectifs?

L'étude que nous menons englobe la route cantonale, les abords de cette dernière, ainsi que les rives du Léman. Les paysages y sont très attrayants et les amateurs de promenades, de sport et de baignades sont au rendez-vous. Les sollicitations se multiplient, et si l'on veut préserver les charmes et l'harmonie du territoire, nous devons accompagner les multiples développements. Le but principal des communes du SDEL est de valoriser les zones de verdure et les espaces publics.

Pourquoi le segment de route cantonale entre Pully et Lutry doit-il être repensé?

Tel qu'il est aujourd'hui aménagé, ce segment de trois kilomètres ne répond plus aux attentes actuelles. Les espaces urbains devraient être partagés entre cyclistes, piétons et automobilistes. Mais pour l'heure, les aménagements pour la mobilité douce et les transports publics sont plutôt lacunaires, posant des défis importants dans cette région en mutation.

Plus concrètement, comment répondez-vous au cahier des charges élaboré par le SDEL?

Notre bureau met sur pied une stratégie transversale, qui se décline en trois axes. Premièrement, nous suggérons de renforcer les échappées

visuelles. S'ils sont bien agencés, les parcs et les places publics, les rues et les routes, mais également les grands jardins privés peuvent offrir de précieux dégagements sur l'horizon. Deuxièmement, nous préconisons une densification ciblée et qualifiée des tissus bâtis. Nous avons identifié certains secteurs qui pourront être construits, ainsi que les périmètres dont le caractère verdoyant devra rester prioritaire. Enfin, le troisième axe concerne la mobilité douce et les transports publics. Ici, nous proposons des aménagements cohérents à l'échelle des quatre communes de l'Est lausannois.

Quelles améliorations prévoyez-vous en termes de mobilité douce?

Pour les piétons, nous proposons de faciliter l'accès aux rives du lac depuis les arrêts de bus, ainsi que le confort de promenade pour les personnes à mobilité réduite. L'objectif est de privilégier la diversité du cheminement, tout en évitant de créer un large boulevard entre Lutry et Pully. Nous suggérons en outre de multiplier les espaces de baignade, avec de nouvelles plages et des aménagements sur les enrochements. Les parkings aux abords des rives devraient être déplacés au plus près de la route cantonale. Pour les cyclistes, nous préconisons un dispositif qui traverse les trois communes, sécurisé dans les deux sens. Les connexions à vélo vers le lac, ainsi que vers les

bourgs de Paudex et de Lutry seront améliorées et les possibilités de stationnement multipliées.

À quel horizon ces projets de réaménagement seront-ils réalisés?

Certains travaux, qui sont du ressort d'une commune en particulier, ont déjà débuté. Le renouvellement de la passerelle sur la Vuachère a été entamé: cette dernière offrira bientôt aux promeneurs davantage d'espace pour contempler le lac et de place à la nature avec une roselière. À Pully, je pense également aux aménagements du Quai Milliquet. À Paudex, les rénovations des canalisations de la route cantonale et le réaménagement de surface qui lui est associé démarreront prochainement. En ce qui concerne les intentions formulées dans notre étude, une fois cette dernière validée par le SDEL, elle constituera un document de référence pour les communes. Sa mise en œuvre se déroulera par étapes, en fonction des impératifs communaux et selon des calendriers variables. Dans tous les cas, les changements se feront en douceur, avec l'objectif de valoriser cette région d'exception.



Jessalynne Schwarz © VWA

UNE CHARNIÈRE VERTE ENTRE CORSY ET LA CONVERSION

Au cours des prochaines années, ce quartier de Lutry va progressivement évoluer vers un «parc habité». Destiné à accueillir près de 2000 habitants et emplois, il deviendra une nouvelle centralité locale, étroitement reliée à l'Est lausannois grâce à un réseau de mobilité douce et d'espaces verts.

Le secteur de Corsy-La Conversion a tout pour plaire: une situation idéale à proximité directe d'une gare et une vue imprenable sur les Alpes, si caractéristique de la région [pour la situation → p. 6-7]. Les partenaires au sein du SDEL ont à cœur d'accompagner de près ce développement urbain, afin qu'il s'intègre harmonieusement à la commune et surtout qu'il fasse la part belle à la verdure et aux espaces publics.

Le projet en cours a pour ambition de valoriser les atouts du secteur, tout en renforçant l'offre en logements et en services. Les nouveaux bâtiments, qui abriteront appartements, commerces et bureaux, se déploieront autour d'un parc linéaire. Pour concrétiser le nouvel essor de ce site, les réseaux de mobilité douce seront renforcés, et les environs de la gare dotés de commerces et de services pour les usagers du quartier.

Les réflexions autour du réaménagement du secteur de Corsy-La Conversion ont été amorcées en 2014, avec la réalisation d'une étude stratégique et l'établissement de plusieurs scénarios de développement. En octobre 2015, la Municipalité de Lutry opte pour un concept de «parc habité», avec une typologie bâtie qui suit le coteau, des immeubles en bordure d'un parc linéaire, qui englobe le Signal de Bochat.

Toutefois, à l'automne 2017, suite à une prise de position de l'Office fédéral des routes (OFROU) au sujet de la bretelle autoroutière de Corsy, le projet doit être précisé. Des études complémentaires sont donc menées en juillet 2018 par un bureau spécialisé en urbanisme. Ce dernier développe deux variantes d'urbanisation et suggère une réalisation par phases, au lieu de la réalisation globale initialement prévue. Le scénario validé en 2015 reste l'objectif à atteindre.

Le 7 octobre 2019, la Municipalité de Lutry choisit la première variante proposée, qui réserve une plus large place aux espaces verts.

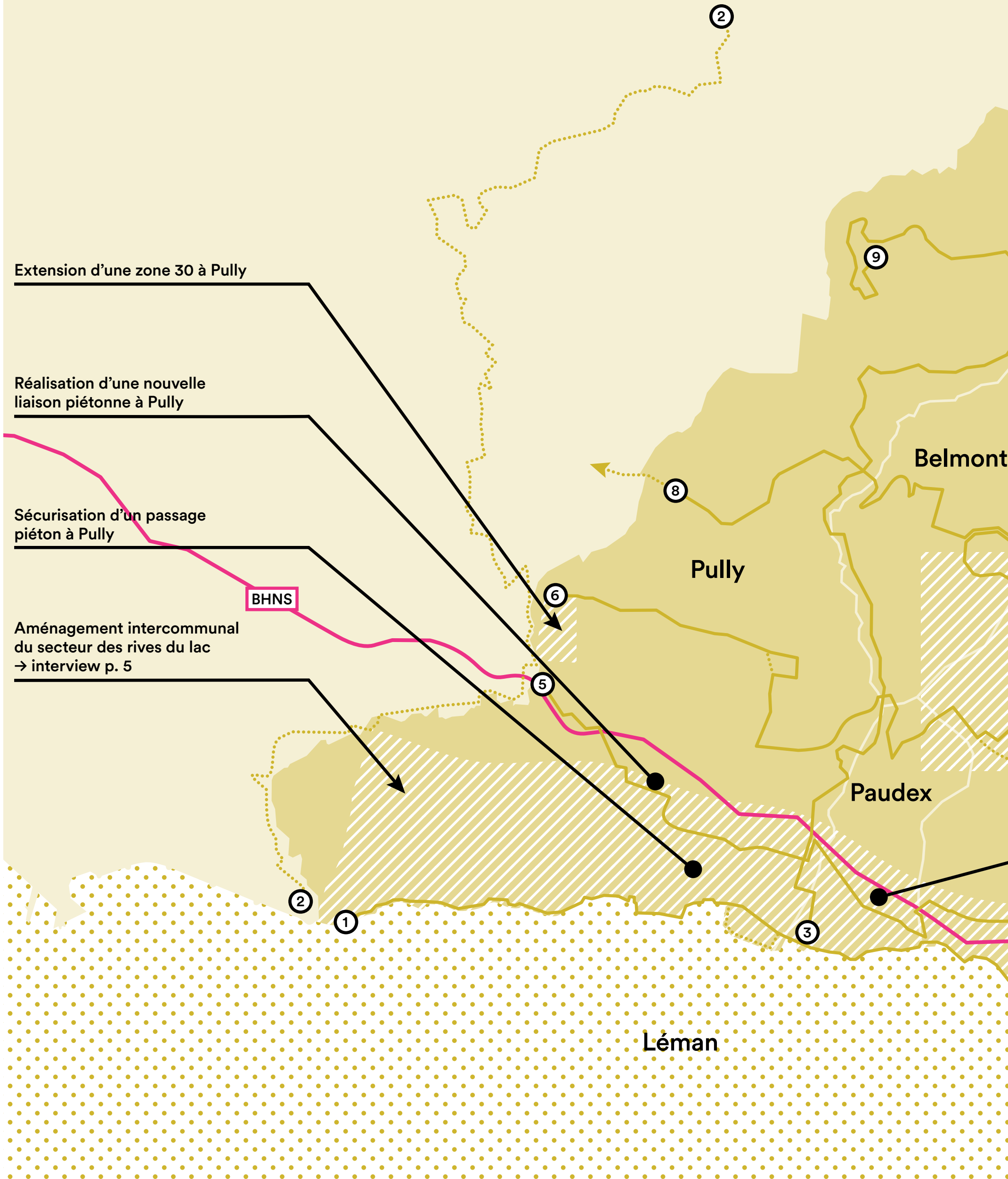
La troisième phase du projet, qui consiste à élaborer un concept de synthèse et à planifier la mise en œuvre, est en cours. Cette étude devrait être validée à l'automne 2020, ce qui nous rapproche toujours un peu plus du premier coup de pioche tant attendu.

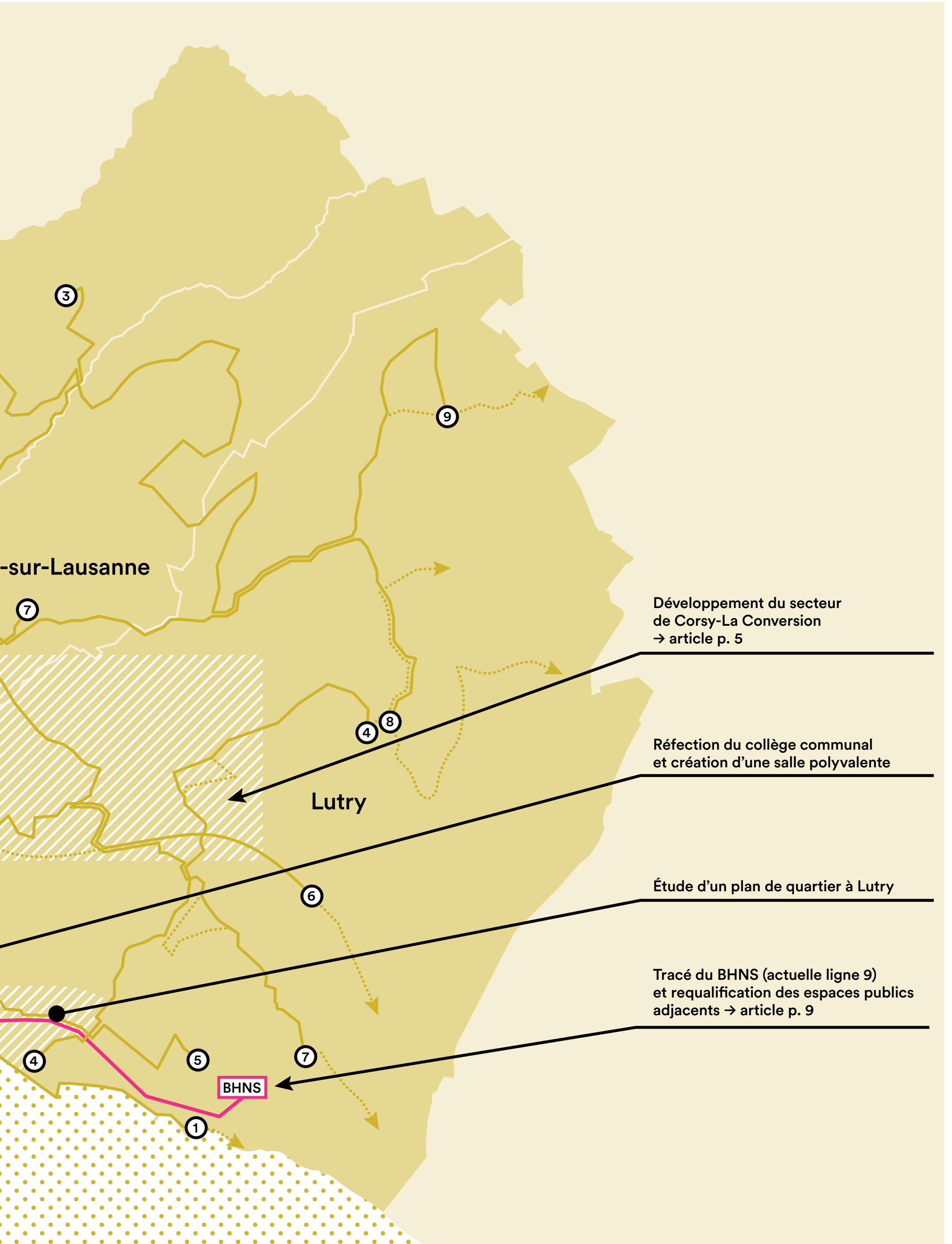


Coup d'œil depuis le quartier de Corsy-La Conversion © SDEL

— Neuf balades pour découvrir l'Est lausannois à pied
→ article p. 4

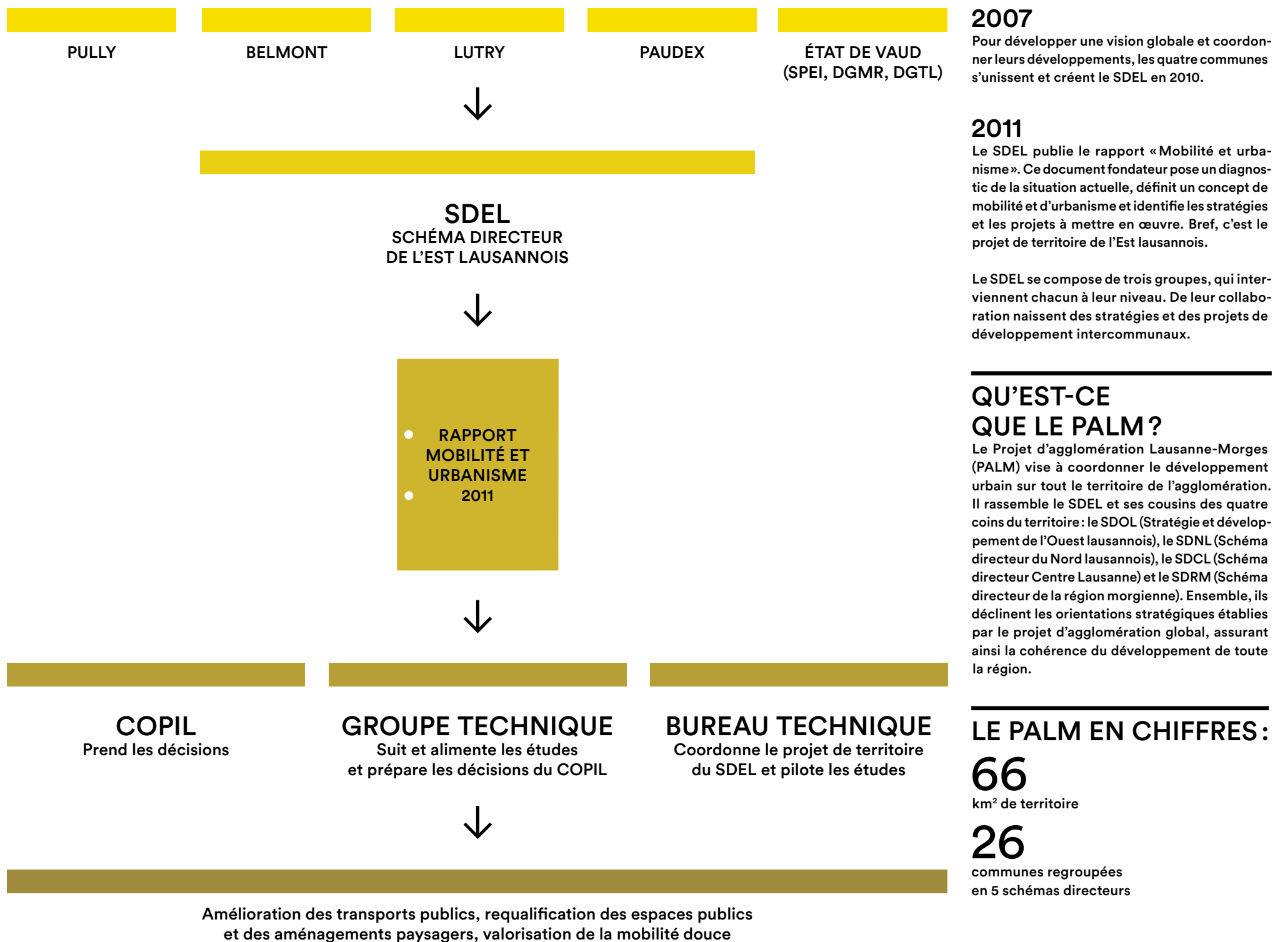
..... Itinéraires alternatifs





QU'EST-CE QUE LE SDEL ?

Le Schéma directeur de l'Est lausannois est une structure intercommunale. Le territoire de l'Est lausannois est l'un des cinq secteurs du PALM, le projet d'agglomération Lausanne-Morges. Le SDEL regroupe des politiques, des urbanistes, des géographes, des architectes, ou encore des ingénieurs. Ensemble, ces professionnels du territoire imaginent l'avenir de l'Est lausannois.



PULLY

BELMONT

LUTRY

PAUDEX

ÉTAT DE VAUD
(SPEI, DGMR, DGTL)SDEL
SCHÉMA DIRECTEUR
DE L'EST LAUSANNOIS

- RAPPORT MOBILITÉ ET URBANISME 2011

COFIL
Prend les décisions

GROUPE TECHNIQUE
Suit et alimente les études et prépare les décisions du COFIL

BUREAU TECHNIQUE
Coordonne le projet de territoire du SDEL et pilote les études

BHNS: EN ROUTE POUR LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Alors que l'Est lausannois attire davantage d'habitants chaque année, la mobilité durable représente un enjeu collectif crucial pour le développement de la région. Avec ses cinq gares et plus d'une dizaine de lignes de bus, le secteur est relativement bien desservi en transports publics. Toutefois, pour pouvoir se déplacer de manière fluide et confortable sur l'axe qui relie Lavaux au centre de Lausanne, de nouvelles infrastructures sont nécessaires. Pour répondre à ce défi de taille, les communes de l'agglomération lausannoise, en collaboration avec le PALM, ont conçu un projet ambitieux pour la mobilité de demain : le BHNS, pour « bus à haut niveau de service ». Rassemblant les communes de Pully, Paudex et Lutry, l'aménagement pour le passage de ces bus ultra performants constitue l'un des projets phares du SDEL.



Modélisation du futur carrefour du Grand Pont à Lutry © Urbaplan

Colonne vertébrale de l'agglomération

Le BHNS fait partie des « Axes forts », ces lignes de transports publics urbains majeures qui, parfaitement connectées les unes aux autres, permettent de rejoindre les quatre coins de l'agglomération en toute facilité. Ce bus nouvelle génération partira de Lutry pour desservir Paudex et Pully, puis continuera sa route à travers le centre-ville de Lausanne et achèvera sa course à Bussigny. D'est en ouest, il circulera sur une voie dédiée, permettant d'assurer la rapidité et la fiabilité du service. Pour rendre cela possible, des aménagements

urbains seront réalisés. La route du Lavaux sera élargie afin d'offrir une voie à chaque mode de transport : bus, voitures et vélos. Au Grand Pont à Lutry, un rond-point viendra faciliter le passage tandis qu'à Pully, une démarche participative a permis de concevoir le futur visage (ovale) de la place de la Clergère. Ces travaux sont aussi l'opportunité d'améliorer les espaces publics situés le long de la route et de créer de nouveaux tracés piédestres conviviaux, où petits et grands pourront se rencontrer.

Un projet qui rassemble

La concrétisation de ce projet se fait en plusieurs phases et requiert la coordination de tous les acteurs impliqués. Grâce à celle-ci, de grandes étapes ont déjà été accomplies. La réalisation des études d'avant-projet, les essais techniques effectués avec des bus prêtés par les Transports publics lucernois, la mise à l'enquête et l'obtention de subventions de la part du Canton et de la Confédération en font partie. Aujourd'hui, l'avancée du BHNS se heurte cependant à des oppositions. Si les coûts engendrés par les aménagements sont importants, ils représentent un investissement stratégique pour l'avenir de notre région. Ici comme ailleurs, le développement maîtrisé des transports en commun et de la mobilité douce est un élément essentiel pour accompagner l'expansion démographique. Le BHNS participera à l'attractivité et à la qualité de vie de nos communes en donnant un nouveau souffle à nos déplacements.

BRÈVES ACTIVITÉS 2019

Valoriser les zones à bâtir existantes

En Suisse, les territoires urbanisés font aujourd'hui presque tous face à un même défi : devoir favoriser un développement vers l'intérieur, plutôt que vers l'extérieur. Renouveler les tissus urbains existants – et ainsi freiner la création de nouvelles zones à bâtir – permet de lutter contre le grignotage des parcs, des campagnes, ou encore des pâturages.

Ce principe est ancré dans nos lois fédérales. La loi sur l'aménagement du territoire (LAT, révisée en 2014) impose désormais de mobiliser les réserves de zones à bâtir déjà affectées, avant d'en créer de nouvelles. L'article 15 de la LAT spécifie d'ailleurs que les zones à bâtir ne doivent pas dépasser les besoins prévisibles pour les 15 prochaines années.

Ainsi, pour répondre aux besoins de l'agglomération Lausanne-Morges à l'horizon des 15-25 prochaines années, le PALM va réaliser des mesures d'urbanisation et créer de nouvelles zones à bâtir, pour autant qu'il ait d'abord valorisé au mieux le potentiel de densification des zones construites et des réserves en zone à bâtir existantes.

Et dans l'Est lausannois ? La région dispose d'importantes réserves en zones à bâtir d'habitation et mixtes qui devront être mobilisées. En revanche, dans certains cas, la valeur patrimoniale naturelle ou bâtie pourrait justifier une non-mobilisation de ce potentiel. Le SDEL, tant au niveau politique que technique, a entamé des réflexions dans ce domaine.

LE BUREAU DU SDEL A 10 ANS EN 2020

INTERVIEW AVEC PASCALE SEGGIN, CHEFFE DE PROJET DU SDEL

Bureau stratégique à la croisée de quatre communes, il a débuté ses activités en 2010. Sa mission ? Mettre en œuvre le projet de territoire de l'Est lausannois validé par les partenaires en 2011. Plus précisément, cela consiste à optimiser les réseaux de transports publics et de mobilité douce, développer une nouvelle centralité et valoriser les espaces publics bâtis et paysagers. Le SDEL coordonne ces réflexions et leur mise en œuvre. Pour en savoir plus, rencontre avec Pascale Seggin, cheffe de projet au SDEL depuis ses débuts.

Quels sont les points communs entre les quatre communes de l'Est lausannois ?

La qualité de vie de ces territoires et la volonté de la préserver dans une agglomération qui se développe. Pour la première fois, les quatre communes se sont fédérées pour décider des mesures à réaliser, par exemple le BHNS, et pouvoir ainsi solliciter des aides financières de la Confédération. Et avec succès : ces projets ont obtenu près de 25 millions de subventions fédérales. C'est considérable !

Quel est le rôle du SDEL ?

La collaboration intercommunale dans le domaine du développement territorial et des aménagements urbains est nouvelle et constitue un challenge en soi. Notre rôle est de favoriser le dialogue entre les différents acteurs impliqués, tout en les encourageant à trouver un compromis qui permette d'avancer. Nous réalisons en outre un travail de coordination entre les différents services communaux et cantonaux impliqués.

Aujourd'hui, l'aménagement du territoire se pense en réseaux : réseaux de transports publics, mais

aussi de cheminements piédestres, d'espaces verts, de routes, de services à la population, etc. Pour ce faire, nous n'avons plus le choix : nous devons travailler ensemble et réfléchir à l'échelle régionale. Le SDEL a été créé pour encourager l'Est lausannois à prendre ce tournant.

Dans dix ans, quel sera le visage de l'Est lausannois ?

Aujourd'hui, les espaces publics sont encore très « routiers ». Ils ont en effet été pensés dans les années 1960, à une époque où la voiture était reine. D'ici quelques années, les espaces publics seront repensés pour l'ensemble de la population, et notamment celle qui se déplace à pied, à vélo et en transports publics. Des bus très performants relieront toute l'agglomération et encourageront les habitants à délaisser petit à petit leur voiture au profit des transports publics. Le réseau de mobilité douce sera lui aussi harmonisé. Dans les hauts, les accès aux gares seront améliorés pour les cyclistes, afin d'encourager la conciliation des différents modes de transports. Et enfin, pour resserrer les

liens entre le nord et le sud, de nouvelles lignes de bus sont à l'étude. L'ensemble se déployant dans un paysage et un patrimoine rares : nous avons toutes les clés en main pour rendre la qualité de vie dans l'Est lausannois encore meilleure.

Quel lieu appréciez-vous tout particulièrement dans l'Est lausannois ?

Le Signal du Bochat ! C'est un endroit calme, avec une vue panoramique exceptionnelle sur le Léman. En se retournant, on profite d'un magnifique coup d'œil sur les vignobles et les hauts de Lavaux. Le parc se situe vers La Conversion, tout proche de la frontière des quatre communes – c'est donc un lieu symbolique pour l'Est. Mais il est peu connu, car son accès est aujourd'hui difficile à trouver... le SDEL y travaille !



Pascale Seggin © SDEL

2019 EN UN COUP D'ŒIL

EST LAUSANNOIS

34 157

habitants à Belmont-sur-Lausanne,
Lutry, Paudex et Pully

10

lignes de bus

5

gares CFF

46

km de chemins pédestres
inaugurés en 2020

80 %

des trajets se font en voiture.
On inverse la tendance ?

LE SDEL

2019

est l'année :

- du lancement de l'étude relative à l'aménagement intercommunal du secteur des rives du lac [→ interview p. 5]
- de l'organisation du lancement des balades de l'Est lausannois en 2020 [→ article p. 4]

24 750 000 CHF

cofinancement fédéral obtenu par le SDEL pour la réalisation des mesures infrastructurelles inscrites par les communes dans les trois générations du PALM

2,1

postes de travail au sein du bureau du SDEL

20

profils collaborent aux projets du SDEL et apportent leur expertise à l'Est lausannois

→ femmes et hommes politiques, urbanistes, ingénieurs, architectes, sociologues, paysagistes, économistes, chargés de communication, géomètres, techniciens, assistants administratifs, etc.

RAPPORT DE GESTION 2019

COMPTABILITÉ DU SDEL

Fonctionnement du bureau technique

| | Comptes 2018 | Comptes 2019 |
|----------------|----------------|----------------|
| Total | Fr. 305 166.45 | Fr. 325 533.25 |
| Canton | Fr. 113 134.00 | Fr. 114 120.00 |
| Total communes | Fr. 192 032.45 | Fr. 211 413.25 |

Chantiers d'études

| | Comptes 2018 | Comptes 2019 |
|----------------|---------------|---------------|
| Total | Fr. 58 123.55 | Fr. 86 584.55 |
| Canton | Fr. 13 151.00 | Fr. 20 557.85 |
| Total communes | Fr. 44 972.35 | Fr. 66 026.70 |

RESSOURCES HUMAINES

(BUREAU TECHNIQUE)

| Années | ETP (équivalent temps plein) |
|--------|------------------------------|
| 2010 | 0.5 |
| 2011 | 0.7 |
| 2012 | 1.1 (moyenne) |
| 2013 | 1.2 |
| 2014 | 1.2 |
| 2015 | 1.2 |
| 2016 | 1.6 (moyenne) |
| 2017 | 1.9 (moyenne) |
| 2018 | 2.0 (moyenne) |
| 2019 | 1.9 (moyenne) |
| 2020 | 2.2 (prévision) |

BRÈVES ACTIVITÉS 2019

Signature d'un protocole de collaboration

En mai 2019, à l'occasion de la troisième Conférence d'agglomération, les acteurs du PALM ont exprimé leur volonté d'intensifier les efforts de réalisation. Le challenge ? Mettre en œuvre quelque 400 mesures, pour permettre à l'une des agglomérations les plus dynamiques du pays de se développer de manière concertée et coordonnée.

Près de 500 représentants des exécutifs et législatifs des 26 communes du PALM et du Canton se sont réunis à Lausanne. Ils ont unanimement reconnu la qualité et l'ambition du PALM. Ils ont aussi souligné les nombreux défis auxquels il faudra répondre pour réaliser les quartiers d'habitation et d'activités, les axes forts de transports publics et les réseaux de mobilité douce, ainsi que les mesures environnementales et paysagères qui remodeleront l'agglomération.

Pour renforcer leur partenariat, le Canton, les communes concernées et les associations régionales ont à cette occasion signé un protocole de collaboration. Se fédérer est indispensable pour faire avancer les grands projets et bénéficier du soutien de la Confédération.

Stratégie énergétique du PALM

Le territoire de l'agglomération Lausanne-Morges, en raison de la densité de son bâti et de ses activités, est particulièrement propice au développement des énergies de réseau. Le PALM a donc mis sur pied un programme de mesures énergétiques, afin de planifier et coordonner au niveau régional le virage vers les ressources renouvelables locales. Pour favoriser la protection de l'air, la priorité sera mise sur la valorisation de la géothermie de moyenne profondeur, de l'hydrothermie (eau du lac), des biodéchets et du bois-énergie.

Cette stratégie énergétique est pensée en trois étapes. La première étape consiste à élaborer un diagnostic énergétique du territoire. Nous identifions les besoins en chaleur et en électricité, ainsi que les potentiels en ressources renouvelables dans l'agglomération. Au cours de la deuxième étape, actuellement en cours de réalisation, nous établissons une stratégie d'approvisionnement en énergie, en veillant au respect des objectifs retenus. Cette stratégie prend en compte les planifications énergétiques communales et intercommunales déjà existantes, comme celle de la Ville de Pully. Finalement, la troisième étape sera celle de la mise en œuvre. Un vaste plan de mesures qui, on l'espère, rapprochera l'agglomération toujours un peu plus des énergies vertes.

MOT FLÉCHÉ SPÉCIAL EST LAUSANNOIS ET JEU DES POINTS À RELIER

| | | | | | | | | | | |
|--------------------------------|-----------------------|-----------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------|-----------------------------------|---------------------------|----------------------------------|---------------------------------------|----------------------------|
| | PETITE PUBLICITÉ ↓ | DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ↓ | | VALEUR DU SILENCE ↓ | SUFFIXE ↓ | CÔTE ↓ | | CENTIME ↓ | TRANSPORT PUBLIC ↓ IMAGINA ↓ | |
| JARDINS DES VILLES → | | | | | | NATUREL → PIERRE NOIRE ↓ | | | | |
| | | | DIMINUTIF DE LOUISE ↓ | HISTOIRES → | | | | | | |
| → À MÂCHER | | | | | | | | VOIE URBAINE ↓ | | UNE DE NOS 4 COMMUNES ↓ |
| → UNE DE NOS 4 COMMUNES | ORIENTATION → | | | CÉLÈBRE COMÉDIEN NAIN → | | | | | | |
| UNE DE NOS 4 COMMUNES → | | | | | | | PHONÉTIQUEMENT AHURI → | | PROMENADE ↓ | |
| VOIE SANS BITUME ↳ | INTERVENIR ↓ | | CONTE ↓ | EXPLOSIF ↓ | ITALIE ↓ | ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ↓ | OPPOSÉ À URBAIN ↓ | | | |
| LAC ↳ | | | | | | | | APPENZEL RHODES EXTÉRIEURES → | | |
| | | | | | | | | | | UNE DE NOS 4 COMMUNES → |
| COULEUR BIO → | | | | | | 500 M EN CHINE ↓ | | UNIVERSITÉ DE LAVAL ↓ | | DU VERBE ÊTRE ↓ |
| INDICATEUR DE COAGULATION → | | | | PRÉNOM ÉPICÈNE → | | | | | | |
| PETITE ROUTE → | | | | CITÉS → | | | | | | |

La solution du mot fléché se trouve sur notre site internet www.est-lausannois.ch.

